

Loi chilienne sur l'égalité salariale (loi 20.348, 2009) : des registres salariaux internes qui n'ont pas comblé l'écart

Gender Equality · Bonne pratique · Chili

Score de qualité : 48/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi chilienne 20.348 (2009) a consacré le droit à l'égalité salariale pour « le même travail » et obligé les entreprises de 200+ salariées à tenir un registre interne ; 15 ans après, jugée inefficace, l'écart reste proche de 21-27 %, avec un projet plus ambitieux en discussion.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	1/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-08

[Dirección del Trabajo \(Chilean Labour Directorate\)](#) — consulté le 2026-09-08

[BioBioChile – ¿Qué dice la ley de igualdad salarial en Chile?](#) — consulté le 2026-09-08

[Crehana – Ley 20.348: ¿cómo promueve la igualdad salarial en Chile?](#) — consulté le 2026-09-08

[Dirección del Trabajo – Ley 20.348 \(texto oficial\)](#) — consulté le 2026-09-08

Citer — Evidoria. *Loi chilienne sur l'égalité salariale (loi 20.348, 2009) : des registres salariaux internes qui n'ont pas comblé l'écart*. ID persistant : 9317e816-3c65-4543-b97b-a9bf284f6e11.